

Choix des options en L1 à Nancy 2

Par **Tagada**, le **20/07/2010 à 14:06**

Bonjour, je me suis inscrite en Droit parcours juridique. Je dois choisir une option parmi ces trois ci-dessous :

- [color=#400080:35l78jvf]droit des personnes[/color:35l78jvf] : distinction personne physique - personne morale, les attributs de la personnalité juridique, droits de la personnalité, mineurs et majeurs protégés
- [color=#400080:35l78jvf]histoire contemporaine[/color:35l78jvf] : approche historique des problèmes politiques et juridiques contemporains et actuels (de la Révolution à nos jours)
- [color=#400080:35l78jvf]problèmes économiques contemporains[/color:35l78jvf] : étude de thèmes économiques en prise avec l'actualité (ex : crise financière, rôle économique du Conseil de la Concurrence, évolution récente de la parité euro/dollar, échanges internationaux et délocalisations,...)

Je ne sais pas encore tout à faire vers quelle profession me diriger, or l'option choisie aura plus ou moins une répercussion sur mon parcours en droit (choix du master...).

J'aurais donc besoin de quelques conseils de personnes plus avisées que moi ^^
J'imagine que, puisqu'après tout je suis en droit, l'option droit des personnes pourrait m'être très utile par la suite (déterminer si c'est une branche du droit qui m'intéresse...).
La deuxième me plairait bien je pense, mais est-elle vraiment utile ? Elle me paraît plus être une matière de culture générale qu'une matière à suivre absolument dans un cursus Droit... Et la troisième m'intéresse aussi... (je sors de ES et la SES a toujours été un des mes gros points forts, même si ça ne relève sûrement pas du même niveau). Mais au final, par élimination, je pense que ce serait la première option que j'enlèverais. Mais ça peut-être intéressant pour être juriste, non ?

Bref, vous l'aurez compris, je suis un peu dans le flou. Je pense à prendre droit des personnes, bien que je serais sûrement bien plus à l'aise en histoire contemporaine... Des avis ? Merci =][/color][/color]

Par **akhela**, le **20/07/2010 à 14:33**

sans hésiter, la n°1, les autres ça ne sert que si tu sais déjà que tu veux faire les grands concours (ENM/ENA).

Par **Tagada**, le **20/07/2010 à 15:50**

D'accord, merci pour la réponse. Elle me conforte un peu dans mon idée, mais si d'autres personnes ont un avis, semblable ou non, ne vous gênez pas pour le partager ^^

Par **mathou**, le **20/07/2010 à 16:07**

Salut Tagada,

Je te conseille de prendre Droit des personnes. Les incapacités, tu en vois durant tout ton cursus : en droit des contrats, en droit des sociétés, en droit de la famille, en régimes mat', successions, droit des biens, droit administratif... Donc autant avoir les bases. Encore plus si tu es en parcours juridique. Parmi mes étudiants cette année, ceux du parcours linguistique ont un peu regretté de ne pas avoir cette option lors de la deuxième colle.

Les options de première année ne sont pas déterminantes pour la suite de ton parcours, bien que les deux citées soient sympas pour préparer des concours ou pour la culture générale. Rien ne t'empêche d'assister aux cours tout de même, si ça ne te prend pas trop de temps. Une option devient plus ou moins déterminante vers la L3, quand tu commences à faire de la

fiscalité des personnes par exemple. Pas la peine de stresser avant Image not found or type unknown

Par **Tagada**, le **21/07/2010 à 19:52**

8)

Merci beaucoup Mathou pour ces explications, je suis maintenant convaincue. Image not found or type unknown

Il ne me reste plus qu'à attendre que mes problèmes d'inscription pédagogique soient résolus !

Par **Irony**, le **25/07/2010 à 23:16**

Je voulais pas créer un topic pour si peu, alors je pose ma question ici (ça concerne aussi un choix de matières de L1 mais pas dans la même fac, donc j'espère ne pas gêner).

Même si je sais que ça n'a pas grande importance en L1, que choisiriez-vous entre :

- sociologie politique
- histoire du droit (institutions de l'Antiquité)
- histoire des relations internationales

et pourquoi ?

Par **alex83**, le **26/07/2010 à 00:12**

Histoire du droit.

Enfin, si tu n'a pas déjà vu cette période du point de vu du droit bien sûr. Sinon, sociologie politique.

Histoire des relations internationales à coups sûr c'est du vu et du revu : guerres mondiales et j'en passe...